

R. 12. 02. 1666

De la Compage 15 de September

Monsieur

Le Conte
de mon
frere
Monsieur
de
Lincardin
est
un
ordonneur
de
mes
affaires
travaillera
pour
vous

Je suis trop vostre servant de ve vous
 plus le moing, la Voie que Jay que vous
 avec marie monsieur vostre fils, et vostre
 Contentement la une damoiselle en vertu
 qui merite bon Couj car elle est d'un ha
 meur dace et tres suge et vous felicite
 monsieur et vous souhaite et aus nouvelles
 mariees beaucoup de Joye satisfaction et
 Contentement tant que une des miens
 ie vous en assure monsieur
 et suis tres fache que ie nay pas este au
 lieu en temps de felicitation, j'aurais eu
 enu part des agreables larmes de fiancee
 ou mariee a mon retour, j'espere encore
 trouver quelque reste
 Jay este bien fache monsieur ie vous
 en assure et le Conte de Lincardin
 a este bien aussy ie vous jure que nous
 vous avons pas pu ^{plustoff} satisfaire dans vostre
 petite commission que vous m'avez donne

et apres de luyt. Lesiges persone mes qui sont presque sy long
que de verbeant. Au tout de ce costé j'ay fait et puis en de sang
en phur. Dans et puis apres de luyt. Lesiges persone mes, et au plus
Estte une sur la niere que j'ay se peut en un yre. et
et un sy ben luy que un ce me l'avoient ben jans en vain
et un luy de ce me peut ycy de amilieu. Da mure
et ie ne giche un sy ben mon de jant, que un pour
Estte luy est fort facile de ce, am l'aveit est un per
sone qui est en un ce me peut, et en veut mure,
a nosse en he vie, ce meas en he tice. Du plus ample
ment et ce meas d'iny. De l'aveit que ce suis et se
Ben jans sans reserve

Monisier.

avec vostre permission ce
la luy des nouvelles amices
et ma Dame de sibt me luyt
et j'ay sicut et am Dame de
mole. sil et ma Dame sicut vos mices et sicut u luyt sans serments

Je s'ay ben jans de et
les obisic serment
luy de mure
Dover. l'ave de jans mure d'icy
et sicut u luyt sans serments

et quil a eu avant mon arrive mais a la fin
roy cy 2 bestes! qu'on me dit este pour les
purs que vous desires, J'espere quil seront
satisfait car on n'en peut plus dire. Deix,
De fais estat de retourner sy tost quil y seron
de vasair sans mutcher, a d'ou dix jours plus
un motus car l'iver approche, et le nuits de
viendron long! et vrayes et tempestes a craindre
rien me fache plus que ie nuy pas este
3 mois plus tost icy, Qui roys apris un peu la luy
et Jen n'iroy ~~peu~~ en le contantement de vous
monsieur le Conte de hincardin et ma filie
et cest agreable paix! et la civile noblesse
que un chuyran a l'unuy me fache a oblisier
Qu'onis ie ne vis un pays sy fertile et pleyn
de bles, que celle cy, non obstant quelle nest
que montaignes, et vu les elle son sy agre
able ment s'itine, que cest un plusir pour le
voir! tout de mesme, Comme a brusselle,
Je ne le sai rois mieax faire ressembler,
un sy sain, et la maison du Conte de hincard
din est sur une haute montaigne plus haut
que la tour de nouvelle ylise a la hay et
ces Jardins en descendant, ce montaignes

Handwritten text on aged paper, including the name "Monsieur de la Haye" and a large black ink blot.

Handwritten text on the right edge of the page, partially cut off.